



## REPUBLIQUE DU BURUNDI

### MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (MFBCDE)

#### Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

### AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE PROGRAMMATION DES AUDITS (VÉRIFICATION FONDÉE SUR LE RISQUE ET L'ÉLABORATION D'UN MANUEL DES PROCÉDURES POUR VÉRIFICATION)

N° de référence : N° 540 / A30501 / AMI / PRCIEG / 2019

**Services de Consultant :** Recrutement d'un Consultant International pour développer un système de programmation des audits (vérification fondée sur le risque et l'élaboration d'un manuel des procédures pour vérification)

**No de Don :** IDA D049-BI

**N° d'identification du Projet :** P149176

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du projet publié au portail électronique Development Business Online du 19 Septembre 2016 (Site web : [www.devbusiness.com](http://www.devbusiness.com))

1. Le *Gouvernement de la République du Burundi* a reçu un financement de l'*Association Internationale de Développement (IDA)*, et se propose d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat pour Consultant chargé de développer un système de programmation des audits (vérification fondée sur le risque et l'élaboration d'un manuel des procédures pour vérification).
2. L'objectif global de cette mission est d'évaluer le système actuel de programmation des contrôles fiscaux au sein du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales de l'Office Burundais des Recettes (OBR) dans le but de développer un système de programmation fondés sur le risque, et de mettre à jour le manuel des procédures de vérification fiscale.

Sans être exhaustif, les principales tâches sont entre autres :

- Sur base d'une analyse de la façon dont le travail de programmation des contrôles est mené à l'OBR, le consultant devra évaluer si les critères de détermination des risques sont pertinents et approprié ; analyser les forces et faiblesses constatées dans la pratique actuelle d'élaboration du programme des contrôles par rapport aux bonnes pratiques ;
- Sur base des lacunes identifiées dans la phase précédente, le consultant va produire un document qui décrit la méthodologie efficace de programmation des contrôles fiscaux basée sur le risque.
- Actualiser le manuel des procédures des contrôles fiscaux sur base des meilleurs pratiques des administrations modernes ;
- Dispenser une formation de 3 jours à l'endroit de 20 utilisateurs ;
- Animer un atelier de validation des deux (2) documents.



3. Le *PRCIEG*, agissant en tant qu'Agence d'exécution du projet, invite tout Consultant individuel International éligible intéressé par la présente mission et ayant une expérience confirmée dans le domaine de la mission, à manifester son intérêt à proposer les services ci-dessus décrits en fournissant les informations suivantes : une lettre de motivation et un curriculum vitae précisant la qualification du Consultant, les expériences ou missions réalisées, les références similaires, en y annexant les copies légalisées des diplômes et attestations ainsi que tous autres documents justificatifs.
4. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014* (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts.
5. La mission sera confiée à un consultant individuel international disposant des qualifications et expériences ci-après :
  - Diplôme (bac+5) dans les domaines d'administration des affaires, de finances ou d'expertise -Comptable.
  - Très bonne connaissance des impôts directs et indirects (procédures opérationnelles et légal) ;
  - Une bonne expérience en contrôles fiscaux est en atout
  - Avoir une très bonne expérience pratique dans l'exécution des travaux de consultances similaires (avoir au moins deux références) ;
  - Avoir une expérience pratique avérée dans l'élaboration des programmes de vérifications basé sur le risque dans une administration fiscale moderne constituerait un avantage ;
  - Avoir de l'expérience dans l'élaboration des manuels de procédures en général et de vérification fiscale en particulier (atout);
  - Etre capable de mener une analyse fiscale et financière des déclarations fiscales et autres données pour identifier les risques et irrégularités possibles ;
  - Une bonne maîtrise de la législation fiscale et interprétation des textes légaux et réglementaires ;
  - Avoir une maîtrise sur les notions de la fiscalité internationale
  - Avoir une aptitude à communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit en français ;
6. La durée de la consultance est estimée à vingt (22) experts-jours dont quinze (15) experts-jours consacrés à la préparation et production du document décrit précédemment, un (1) expert-jour pour animer un atelier de validation, trois (3) experts-jours pour retoucher les documents suivant les observations formulées par le bénéficiaire et *PRCIEG* et pour faire la rédaction finale ainsi que 3 jours de formation.  
Toutefois le consultant peut proposer un autre aménagement qu'il juge approprié, dont la durée n'excède pas les 22 jours.

Le lieu de la mission est à Bujumbura, principalement au Commissariat général de l'OBR.



7. Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection de Consultants Individuels (CI) » en accord avec les Procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons IDA, de Janvier 2011 révisées en Juillet 2014.
  
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes : de lundi à Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Vendredi de 8h00 à 12h00 (heures locales). Les Termes de Référence de la mission pourront être retirés ou envoyés à ceux qui en feront la demande par email aux adresses mentionnées ci-dessous ou peuvent être consultés sur le site du PRCIEG : [www.prcieg.bi](http://www.prcieg.bi)
  
9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être livrées (en personne, par courrier ou par E-mail) à l'adresse suivante au plus tard le **14 Février 2019 à 16h00' (heure locale)** avec la mention :

**« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°  
540/A30501/AMI/PRCIEG/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE DEVELOPPER UN  
SYSTEME DE PROGRAMMATION DES AUDITS (VERIFICATION FONDEE SUR LE RISQUE ET  
L'ELABORATION D'UN MANUEL DES PROCEDURES POUR VERIFICATION)»**

**Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)**

**Attention : Monsieur le Coordonnateur du PRCIEG**

**51, Boulevard du Japon, Nouveau Building des Finances, 2<sup>ème</sup> Etage, Bureau n° 202,**

**BP 922, Bujumbura, Burundi, Tél: +257 22 25 27 59**

E-mail: [prcieg.infos@prcieg.bi](mailto:prcieg.infos@prcieg.bi) avec copie à [g.mvukiye@prcieg.bi](mailto:g.mvukiye@prcieg.bi)